

PROCÈS-VERBAL D'UNE SESSION STATUTAIRE DU CONSEIL DE LA MRC DE MONTMAGNY, TENUE À LA MRC DE MONTMAGNY, MERCREDI LE 22 NOVEMBRE 2006, À 20H30, À LAQUELLE SONT PRÉSENTS LES MAIRES SUIVANTS :

MESDAMES,

- FRANÇOISE AUCLAIR, Municipalité de Lac-Frontière
- THÉRÈSE MERCIER, Municipalité de Sainte-Apolline-de-Patton

MESSIEURS,

- RÉAL BOLDUC, Municipalité de Saint-Just-de-Bretenières
- ROSARIO BOSSÉ, Municipalité de Berthier-sur-Mer
- CARL DUBÉ, Municipalité de Notre-Dame-du-Rosaire
- JEAN-GUY DESROSIERS, Ville de Montmagny
- ALAIN FORTIER, Municipalité de Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud
- PIERRE FORTIN, représentant de la Municipalité de Cap-Saint-Ignace
- PIERRE JEAN, Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud
- LOUIS LACHANCE, Municipalité de Sainte-Lucie-de-Beauregard
- ANDRÉ MERCIER, Municipalité de Sainte-Euphémie-sur-Rivière-du-Sud
- JACQUES ANDRÉ ROY, Municipalité de Saint-Antoine-de-l'Isle-aux-Grues
- ÉMILE TANGUAY, Municipalité de Saint-Paul-de-Montminy
- PIERRE THIBAUDEAU, Municipalité de Saint-Fabien-de-Panet

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. MARCEL CATELLIER, PRÉFET DE LA MRC DE MONTMAGNY

SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS : Madame Nancy Labrecque, directrice générale, Monsieur Daniel Racine, directeur général adjoint et coordonnateur en aménagement et Madame Sylvie Couillard, directrice des ressources financières et à l'administration.

1. OUVERTURE DE LA SESSION

Monsieur le préfet constate le quorum et déclare la session ouverte.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR AVEC VARIA OUVERT

CONSIDÉRANT le projet d'ordre du jour déposé par la directrice générale ;

2006-11-20

IL EST PROPOSÉ PAR : M. ÉMILE TANGUAY
APPUYÉ PAR : M. ROSARIO BOSSÉ

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE le projet d'ordre du jour suivant soit adopté tel que proposé, le varia restant ouvert :

1. Ouverture de la réunion
2. Adoption de l'ordre du jour avec Varia ouvert
3. Adoption du procès-verbal
 - 3.1 Session du 14 novembre 2006
4. RENCONTRE
5. ADMINISTRATION, AFFAIRES COURANTES ET/OU REPORTÉES
 - 5.1 Budget 2006
 - 5.1.1 Adoption des prévisions budgétaires 2007 - Partie 1
 - 5.1.2 Avis de motion – Adoption du règlement n° 2007-50 fixant les quotes-parts pour les années 2007 et suivantes (ce règlement abrogera et remplacera le règlement n° 2005-40 modifiant le règlement n° 2004-24, tel que déjà modifié par le règlement n° 2005-29, relatif à la répartition des quotes-parts et à leur versement pour l'année 2004 et les années subséquentes).
 - 5.2 Poste de police de la S.Q.

- 5.2.1 État d'avancement du projet – Résolution autorisant la fermeture du projet pour la facturation des travaux payables au comptant et procédures d'appel d'offres pour le solde résiduel à financer
- 5.2.2 Comptes à payer
- 5.2.3 2^e tranche de financement
- 5.3 Nomination sur les différents comités
- 5.4 Fermeture des bureaux pendant la période de Noël
- 5.5 Party de Noël des employés
- 5.6 Sécurité incendie
- 6. AMÉNAGEMENT ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE
 - 6.1 Pacte rural
 - Projet Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud
 - Projet Notre-Dame-du-Rosaire
 - Projet Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud
 - Autres projets
 - 6.2 Projet de Parc éolien à Saint-Paul-de-Montminy
 - 6.3 Inspecteur intermunicipal
 - 6.4 Foire des villages
 - 6.5 Université rurale
 - 6.6 Transport collectif
- 7. CORRESPONDANCE
 - 7.1 Municipalité de Berthier-sur-Mer - Célébration du 100^e de la Croix celtique de Grosse-Île
- 8. FINANCES
 - 8.1 Comptes à payer du mois de novembre 2006
 - 8.2 Rachat de temps
- 9. PÉRIODE DE QUESTIONS
 - 9.1 _____
 - 9.2 _____
- 10. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

ADOPTÉ

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

2006-11-21

IL EST PROPOSÉ PAR : M. ALAIN FORTIER
APPUYÉ PAR : M. PIERRE FORTIN

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE le procès-verbal de la session du 14 novembre 2006 soit adopté tel que rédigé.

ADOPTÉ

4. RENCONTRE

Aucune rencontre lors de la session.

5. ADMINISTRATION, AFFAIRES COURANTES ET/OU REPORTÉES

5.1 BUDGET 2006

5.1.1 ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2007

- CONSIDÉRANT le projet des prévisions budgétaires déposé au Conseil des maires de la MRC de Montmagny pour l'année 2007;
- CONSIDÉRANT QUE ces prévisions ont été élaborées à la suite des sessions de travail du Comité du budget et du Conseil des maires de la MRC de Montmagny;

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE les prévisions budgétaires de la MRC de Montmagny pour l'année 2007 comportant des dépenses de 2 449 381 \$, des revenus de 1 082 256 \$ (incluant une affectation des surplus pour une somme de 89 905 \$), pour une répartition (quote-part) aux municipalités de 1 367 125 \$, soient acceptées.

ADOPTÉ

- 5.1.2 AVIS DE MOTION – ADOPTION DU RÈGLEMENT N° 2007-50 FIXANT LES QUOTES-PARTS POUR LES ANNÉES 2007 ET SUIVANTES (CE RÈGLEMENT ABROGERA ET REMPLACERA LE RÈGLEMENT N° 2005-40 MODIFIANT LE RÈGLEMENT N° 2004-24, TEL QUE DÉJÀ MODIFIÉ PAR LE RÈGLEMENT N° 2005-29, RELATIF À LA RÉPARTITION DES QUOTES-PARTS ET À LEUR VERSEMENT POUR L'ANNÉE 2004 ET LES SUBSÉQUENTES).

AVIS DE MOTION

Je, Émile Tanguay, maire de la Municipalité de Saint-Paul-de-Montminy donne un avis de motion à l'effet que le règlement n° 2007-50 fixant les quotes-parts pour les années 2007 et suivantes sera adopté lors d'une session subséquente (l'objet de ce règlement est d'abroger et de remplacer le règlement n° 2005-40 modifiant le règlement n° 2004-24, tel que déjà modifié par le règlement n° 2005-29, relatif à la répartition des quotes-parts et à leur versement pour l'année 2004 et les années subséquentes).

Émile Tanguay, maire de Saint-Paul-de-Montminy

5.2 POSTE DE POLICE DE LA S.Q.

- 5.2.1 ÉTAT D'AVANCEMENT DU PROJET – RÉSOLUTION AUTORISANT LA FERMETURE DU PROJET POUR FACTURATION DES TRAVAUX PAYABLES AU COMPTANT ET PROCÉDURES D'APPEL D'OFFRES POUR SOLDE RÉSIDUEL À FINANCER

La visite par les divers intervenants (architecte mandaté par la MRC, architecte de la SQ, architecte de la SIQ et entrepreneur de la MRC) en vue de faire la réception définitive du projet de poste de police aura finalement lieu le jeudi 30 novembre 2006 à 9h30.

5.2.2 COMPTES À PAYER

- ATTENDU qu'il y a un solde résiduel à payer pour les divers intervenants suivants au projet pour un maximum de :

Qualité Construction	270 363,41 \$	Retenue définitive et avenants maximums
Anne Carrier Architectes	4 337,99 \$	Solde soumission et ajustement à comptabiliser selon le total versé à l'entrepreneur
Génivar	5 004,82 \$	Solde soumission et ajustement à comptabiliser selon le total versé à l'entrepreneur
MRC de Montmagny	62 623,29 \$	Ajustement à comptabiliser selon le total versé à l'entrepreneur

- ATTENDU que la MRC de Montmagny désire fermer ce projet au cours des prochaines semaines;

2006-11-23

IL EST PROPOSÉ PAR : M. ÉMILE TANGUAY
APPUYÉ PAR : M. ALAIN FORTIER

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE le Conseil de la MRC de Montmagny autorise le paiement des sommes ci-haut mentionnées conditionnellement à ce que la réception définitive soit effectuée et qu'il y ait une recommandation de paiement de la part de l'architecte mandaté par la MRC dans le dossier.

QU'une validation des quittances reçues soit également effectuée considérant les déclarations de contrat reçues de la part des sous-contractants.

ADOPTÉ

5.2.3 2^e TRANCHE DE FINANCEMENT

Il serait nécessaire d'autoriser la direction générale à procéder à la fermeture du dossier en procédant à des demandes de soumission locales (Caisse populaire Desjardins de Montmagny, Banque Nationale, Banque Royale) pour le solde résiduel à financer (estimation à environ 35 000 \$ plus ou moins).

2006-11-24

IL EST PROPOSÉ PAR : M. CARL DUBÉ
APPUYÉ PAR : M. JEAN-GUY DESROSIERS

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE la direction générale soit autorisée à demander des soumissions sur invitation auprès des institutions financières locales pour une somme estimée à environ 35 000 \$;

QUE le préfet et la directrice générale soient autorisés à signer tous les documents nécessaires à cet effet pour et au nom de la MRC de Montmagny.

ADOPTÉ

5.3 NOMINATION SUR LES DIFFÉRENTS COMITÉS

2006-11-25

IL EST PROPOSÉ PAR : MME THÉRÈSE MERCIER
APPUYÉ PAR : MME FRANÇOISE AUCLAIR

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE les personnes suivantes soient nommées pour représenter la MRC de Montmagny sur les différents comités ci-dessous listés :

COMITÉ BOUES DE FOSSES SEPTIQUES (COMITÉ MRC)

Monsieur Pierre Thibaudeau
Monsieur Marcel Catellier

COMITÉ SÉCURITÉ PUBLIQUE (COMITÉ MRC)

Monsieur Marcel Catellier
Monsieur Émile Tanguay
Monsieur Alain Fortier
Monsieur Jean-François Lachance

Monsieur Jean-Guy Desrosiers
Monsieur Louis Lachance
Madame Nancy Labrecque, secrétaire

C.C.A. (COMITÉ MRC)

Monsieur Marcel Catellier
Monsieur Rosario Bossé

Monsieur Daniel Racine, citoyen

COMITÉ FORÊT – AGENCE FORÊT PRIVÉE

CHAUDIÈRE-APPALACHES (COMITÉ MRC)

Monsieur Rosario Bossé
Monsieur Daniel Racine, représentant des MRC

COMITÉ DES DÉLÉGUÉS (COMITÉ MRC)

Monsieur Marcel Catellier
Monsieur Jean-Guy Desrosiers
Monsieur Pierre Thibaudeau

COMITÉ DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES (COMITÉ MRC)

Monsieur Jean-Guy Desrosiers
Monsieur Rosario Bossé
Monsieur Marcel Catellier

Monsieur Pierre Thibaudeau
Monsieur Pierre Fortin

COMITÉ SÉCURITÉ INCENDIE (COMITÉ MRC)

Monsieur Marcel Catellier
Monsieur Émile Tanguay

OTCS

Monsieur Daniel Racine

CA – CLD

4 élus

Monsieur Émile Tanguay
Monsieur Jean-Guy Desrosiers
Monsieur Rosario Bossé
Monsieur Marcel Catellier

3 affaires

Monsieur Jean-Yves Morissette
Monsieur Roger Bolduc
Monsieur Mario Dolan

1 éducation

Madame Jeannine Mercier Lachance

1 OSBL

Madame Christiane Bouillé

Observateur : Monsieur Daniel Racine

COMITÉ TRANSPORT COLLECTIF ET ADAPTÉ (ORGANISÉ)

Monsieur Louis Lachance
Monsieur Daniel Racine

COMITÉ CONSULTATIF RÉGIONAL DE LA SOCIÉTÉ DES TRAVERSIERS (CCRSTQ)

Monsieur Marcel Catellier

URLS

Monsieur Rosario Bossé

CENTRE D'AIDE AUX ENTREPRISES MONTMAGNY-L'ISLET

Monsieur Émile Tanguay

CRÉ CHAUDIÈRE-APPALACHES

Monsieur Marcel Catellier

Monsieur Jean-Guy Desrosiers

SOCIÉTÉ DU PARC LINÉAIRE MONK

Monsieur Jean-Pierre Després

Monsieur Carl Dubé

Monsieur André Mercier (Substitut)

COMITÉ CORPORATION MISE EN VALEUR GROSSE-ÎLE

Monsieur Jean-Guy Desrosiers

Monsieur Jacques André Roy

Madame Jeanne Boulanger (Nommé par la MRC)

ZIP SUD DE L'ESTUAIRE

Monsieur Daniel Racine

ROUTE BLEUE DU SUD DE L'ESTUAIRE

Monsieur Bertrand Proulx

Monsieur Denis Nadeau

CJE

Monsieur Carl Dubé

CARE MONTMAGNY-L'ISLET

Monsieur Émile Tanguay

RESSOURCERIE

PARC RÉGIONAL DES APPALACHES

Monsieur Daniel Racine, membre associé

COBAVERS

Madame Myriam Fortin

COMITÉ DU SUIVI – PACTE RURAL

Monsieur André Mercier

Monsieur Jean-Guy Desrosiers

Monsieur Pierre Thibaudeau

Monsieur Jean-Louis Proulx

Monsieur Daniel Racine

Monsieur Jacques André Roy

COMITÉ DES LOCAUX

Monsieur Rosario Bossé

Monsieur Marcel Catellier

Monsieur Jean-Guy Desrosiers

Monsieur Pierre Thibaudeau

GRUPE CONSEIL FORÊT À LA CRÉ

ADOPTÉ

5.4 FERMETURE DES BUREAUX PENDANT LA PÉRIODE DE NOËL

Historiquement, la MRC ferme ses bureaux pendant deux semaines.

- CONSIDÉRANT que la proposition pour cette année est la fermeture pour la période du VENDREDI 22 DÉCEMBRE 2006 au JEUDI 4 JANVIER 2007 inclusivement;

2006-11-26

IL EST PROPOSÉ PAR : M. ROSARIO BOSSÉ
APPUYÉ PAR : M. JEAN-GUY DESROSIERS

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE le conseil autorise la fermeture des bureaux de la MRC de Montmagny du VENDREDI 22 DÉCEMBRE 2006 au JEUDI 4 JANVIER 2007 inclusivement.

ADOPTÉ

5.5 PARTY DE NOËL DES EMPLOYÉS

2006-11-26A

IL EST PROPOSÉ PAR : M. PIERRE THIBAudeau
APPUYÉ PAR : M. ÉMILE TANGUAY

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE la MRC de Montmagny contribue pour un montant de 60 \$ par employé (soit une somme de 1 080 \$) pour l'organisation et la tenue du party de Noël prévu le 21 décembre prochain à la Pourvoirie Daaquam à Saint-Just-de-Bretenières.

ADOPTÉ

5.6 SÉCURITÉ INCENDIE

Lors de la rencontre avec les directeurs généraux des municipalités locales qui est prévu avoir lieu le lundi 28 novembre prochain, le règlement portant sur les feux en plein air sera expliqué et pourra être modifié en fonction des échanges et commentaires à ce sujet.

6. AMÉNAGEMENT ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE

6.1 PACTE RURAL

PROJET SAINT-FRANÇOIS-DE-LA-RIVIÈRE-DU-SUD

2006-11-27

IL EST PROPOSÉ PAR : M. ÉMILE TANGUAY
APPUYÉ PAR : M. PIERRE JEAN

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE la MRC de Montmagny verse une aide financière de l'ordre de 1 000 \$ à la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud dans le cadre du Programme du Pacte rural pour la réalisation du projet de création d'un site Internet de la municipalité totalisant un investissement de 1 250 \$.

ADOPTÉ

PROJET NOTRE-DAME-DU-ROSAIRE

2006-11-28

IL EST PROPOSÉ PAR : M. CARL DUBÉ
APPUYÉ PAR : M. PIERRE THIBAudeau

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE la MRC de Montmagny verse une aide financière de l'ordre de 600 \$ à la Municipalité de Notre-Dame-du-Rosaire dans le cadre du Programme du Pacte rural pour la réalisation du projet de bottin municipal totalisant un investissement de 750 \$.

ADOPTÉ

PROJET SAINT-PIERRE-DE-LA-RIVIÈRE-DU-SUD

2006-11-29

IL EST PROPOSÉ PAR : M ALAIN FORTIER
APPUYÉ PAR : M. JACQUES ANDRÉ ROY

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE la MRC de Montmagny verse une aide financière de l'ordre de 7 500 \$ à la Municipalité de Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud dans le cadre du Programme du Pacte rural pour la réalisation du projet de terrain multisport totalisant un investissement de 60 064 \$.

ADOPTÉ

PROJET SAINT-JUST-DE-BRETENIÈRES

2006-11-30

IL EST PROPOSÉ PAR : M RÉAL BOLDUC
APPUYÉ PAR : M. PIERRE FORTIN

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE la MRC de Montmagny verse une aide financière supplémentaire de l'ordre de 907 \$ à la Municipalité de Saint-Just-de-Bretenières dans le cadre du Programme du Pacte rural pour la réalisation du projet d'embellissement de la municipalité totalisant des investissements supplémentaires de 1 134 \$.

ADOPTÉ

PROJETS VILLE DE MONTMAGNY

2006-11-31

IL EST PROPOSÉ PAR : M JEAN-GUY DESROSIERS
APPUYÉ PAR : M. PIERRE THIBAUDEAU

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE la MRC de Montmagny verse une aide financière de l'ordre de 5 000 \$ à la Ville de Montmagny dans le cadre du Programme du Pacte rural pour la réalisation du projet d'étude sur l'accessibilité et le potentiel du Berceau de Montmagny totalisant un investissement de 6 000 \$.

ADOPTÉ

2006-11-32

IL EST PROPOSÉ PAR : M JEAN-GUY DESROSIERS
APPUYÉ PAR : M. RÉAL BOLDUC

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE la MRC de Montmagny verse une aide financière de l'ordre de 4 000 \$ à la Ville de Montmagny dans le cadre du Programme du Pacte rural pour la réalisation du projet de Villes et villages d'art et de patrimoine 2006 totalisant un investissement de 14 000 \$ et que

cette somme soit déduite du montant prévu à verser pour la réalisation du projet de haies brise-vents à Montmagny.

ADOPTÉ

PROJET SAINT-PAUL-DE-MONTMINY

2006-11-33

IL EST PROPOSÉ PAR : M ÉMILE TANGUAY
APPUYÉ PAR : M. JEAN-GUY DESROSIERS

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE la MRC de Montmagny verse une aide financière de l'ordre de 1 583 \$ à la Municipalité de Saint-Paul-de-Montminy dans le cadre du Programme du Pacte rural pour la réalisation du projet de Service de loisirs intermunicipal Montmagny-Sud totalisant un investissement de 3 000 \$.

ADOPTÉ

PROJET BERTHIER-SUR-MER

2006-11-34

IL EST PROPOSÉ PAR : M ROSARIO BOSSÉ
APPUYÉ PAR : M. JACQUES ANDRÉ ROY

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE la MRC de Montmagny verse une aide financière supplémentaire de l'ordre de 915 \$ à la Municipalité de Berthier-sur-Mer dans le cadre du Programme du Pacte rural pour la réalisation du projet totalisant un investissement de 86 041 \$.

ADOPTÉ

PROJET CAP-SAINT-IGNACE

2006-11-35

IL EST PROPOSÉ PAR : M PIERRE FORTIN
APPUYÉ PAR : M. ÉMILE TANGUAY

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE la MRC de Montmagny verse une aide financière supplémentaire de l'ordre de 66 \$ à la Municipalité de Cap-Saint-Ignace dans le cadre du Programme du Pacte rural pour la réalisation du projet de sentier multifonctionnel totalisant un investissement de 25 000 \$.

ADOPTÉ

6.2 PROJET DE PARC ÉOLIEN À SAINT-PAUL-DE-MONTMINY

Lors de la réunion, le coordonnateur à l'aménagement présente le projet de parc éolien proposé à Saint-Paul-de-Montminy.

Le promoteur demande un appui de la MRC pour son projet.

2006-11-36

IL EST PROPOSÉ PAR : M. ÉMILE TANGUAY
APPUYÉ PAR: M. ROSARIO BOSSÉ

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE la MRC de Montmagny avise l'entreprise « *Galeforce Energy* », que l'implantation d'un parc éolien dans la Municipalité de Saint-Paul-de-Montminy est possible à condition que ce projet respecte le Règlement de contrôle intérimaire de la MRC de Montmagny. Advenant le cas où le projet aurait certains éléments qui ne seraient pas conforme à la réglementation en vigueur, la MRC pourrait évaluer la possibilité d'apporter de légères modifications au territoire pouvant accueillir des éoliennes dans les parties nord et est du site visé par le promoteur à condition qu'une étude d'impact visuel confirme l'intégration des éoliennes au paysage.

ADOPTÉ

6.3 INSPECTEUR INTERMUNICIPAL

Considérant les demandes de service par de nouvelles municipalités de la MRC pour un inspecteur intermunicipal, un tableau de distribution des tâches est présenté par le coordonnateur à l'aménagement. Une ressource à mi-temps (2,5 à 3 jours/semaine) serait nécessaire pour répondre à la demande.

Le tableau du Service d'inspection intermunicipale propose les deux scénarios possibles pour l'organisation du service.

La Ville de Montmagny est aussi à la recherche d'un inspecteur à temps partiel (environ 4 jours/semaine), les candidats ayant postulé à la ville pourraient être informés de l'ouverture du poste d'inspecteur à la MRC et présenter éventuellement leur candidature. Une offre d'emploi sera publiée sous peu à ce sujet.

6.4 FOIRE DES VILLAGES

Le Conseil de la MRC de Montmagny ne juge pas opportun pour l'instant de participer à la Foire des villages 2007.

6.5 UNIVERSITÉ RURALE

Le coordonnateur à l'aménagement présente le programme préliminaire de l'Université rurale sur la Côte-du-Sud. Les projets de la Fromagerie de l'Isle-aux-Grues, des Arts de la scène de Montmagny, du Parc régional des Appalaches, du Carrefour mondial de l'accordéon, de l'Entreprise Ressorts Liberté, de Fol'Art Amériques ainsi que d'autres entreprises inovatrices feront l'objet de présentation auprès des participants à l'Université rurale.

6.6 TRANSPORT COLLECTIF

- CONSIDÉRANT que l'organisme Transport collectif de la MRC de Montmagny a le mandat de la MRC de Montmagny d'offrir un service de transport collectif sur le territoire de la MRC de Montmagny;
- CONSIDÉRANT que le ministère des Transports du Québec met à la disposition des MRC un programme d'aide financière afin d'offrir un service de transport collectif sur le territoire;

2006-11-37

IL EST PROPOSÉ PAR : M. PIERRE FORTIN
APPUYÉ PAR : M. CARL DUBÉ

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE la MRC de Montmagny mandate l'organisme Transport collectif de la MRC de Montmagny afin d'offrir un service de transport collectif sur le territoire de la MRC de Montmagny pour l'année 2007 et de faire parvenir le détail du projet 2007 au ministère des Transports pour fins de subventions.

QUE la MRC de Montmagny confirme au ministère des Transports que le « milieu » contribuera au projet de financement du transport collectif sur son territoire pour une somme de 30 000 \$ soit : 14 000 \$ provenant du budget de la MRC de Montmagny et 16 000 \$ provenant de revenus des usagers, de la campagne de financement et des autres partenaires.

QUE la MRC de Montmagny demande une participation financière de 60 000 \$ au ministère des Transports pour le projet de transport collectif 2007 sur le territoire de la MRC de Montmagny.

7. CORRESPONDANCE

7.1 MUNICIPALITÉ DE BERTHIER-SUR-MER - CÉLÉBRATION DU 100^e DE LA CROIX CELTIQUE À GROSSE-ÎLE

- CONSIDÉRANT que la Croix celtique de Grosse-Île fêtera son 100^e anniversaire en 2009;
- CONSIDÉRANT l'importance de ce lieu historique pour la région de la MRC de Montmagny;

2006-11-38

IL EST PROPOSÉ PAR : M. JEAN-GUY DESROSIERS
APPUYÉ PAR : M. CARL DUBÉ

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE la MRC de Montmagny appuie la demande de la Municipalité de Berthier-sur-Mer d'être reconnue comme porte d'entrée officielle de la Grosse-Île pour la célébration du 100^e anniversaire de la Croix celtique.

QUE cette résolution soit transmise à la Madame Rona Ambrose, ministre de l'Environnement, afin de lui signifier l'intérêt pour la région que la Municipalité de Berthier-sur-Mer soit déclarée la porte d'entrée officielle de la Grosse-Île pour la célébration du 100^e anniversaire de la Croix celtique.

QUE copies conformes soient également transmises à Monsieur Lawrence Cannon, ministre responsable du Québec, à Monsieur Paul Crête, député fédéral, à Monsieur Norbert Morin, député provincial, et à Monsieur Hugues Michaud, directeur de l'Unité de gestion Québec, de Parcs Canada.

ADOPTÉ

8. FINANCES

8.1 COMPTES DE NOVEMBRE 2006

2006-11-39

IL EST PROPOSÉ PAR : M. ROSARIO BOSSÉ
APPUYÉ PAR : M. ANDRÉ MERCIER

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE la liste des comptes du mois de novembre 2006 soit approuvée :

N° chèque	Montant	Nom Du Fournisseur
C600536	1007,30	Les Services Ben-Son S.E.N.C.
C600537	1007,30	Les Services Ben-Son S.E.N.C.
C600543	1348,80	Beaudry & Associés, Consultants Évaluati
C600800	146,50	Simoneau Dany
C600801	239,91	Pilote Nicolas
C600802	44,83	Fortin Myriam
C600803	346,71	Lapierre Andre
C600804	139,88	Normand, Jocelyn
C600805	197,18	Bertrand, André
C600806	171,60	Tanguay Emile
C600807	144,51	Roy Jacques-André
C600808	118,00	Dubé, Carl
C600809	5614,93	Desjardins Sécurité Financière
C600810	1204,54	Bureautique Cote-Sud Enr.
C600811	215,12	Telus Quebec
C600812	1079,11	Publications Cch/Fm Ltee (Les)
C600813	1234,10	Corporation De Financement Comm. Irwin
C600814	258,82	Municipalite De L'isle-Aux-Grues
C600815	114,06	Montmagny Air Service Inc.
C600816	1708,55	Le Soleil
C600817	110,00	Maison Secours La Frontiere
C600818	8913,76	Municipalite De Berthier-Sur-Mer
C600819	12754,37	Municipalite De St-Just-De-Bretenieres
C600820	125,37	Municipalite De Lac-Frontiere
C600821	194,44	Municipalite De Ste-Euphemie-Sur-Riv.-Du
C600822	1557,79	Municipalite De St-Fabien-De-Panet
C600823	1897,26	Municipalite De Ste-Lucie-De-Beauregard Carrefour Jeunesse-Emploi Mrc De
C600824	120,00	Montmag
C600825	140,76	Municipalite De Ste-Apolline-De-Patton
C600826	9735,54	Beaudry & Associés, Consultants Évaluati
C600827	30,00	Campus Notre-Dame-De-Foy
C600828		Annulé
C600829	583,67	Bosse Rosario
C600830	180,00	Fonds De L'information Foncière
C600831	4228,53	Commission Scolaire De La Cote Du Sud
C600832	414,40	Bureautique Cote-Sud Enr.
C600833	594,21	Telus Quebec
C600834	1180,90	Desjardins Securite Financiere
C600835	2317,44	S S Q - Société D'assurance- Vie Inc.
C600836	421,75	Telus Mobilité
C600837	417,63	Federation Quebecoise Des Municipalites
C600838	160,00	La Capitale - Gestion Financiere
C600839	53,52	Canadian Tire/Gestions Rejean Savard Lte
C600840	119,65	La Voix Du Sud
C600841	2022,62	Corporation Informatique De Bellechasse
C600842	25280,00	Cld De La Mrc De Montmagny
C600843	277,76	Municipalite De Ste-Apolline-De-Patton
C600844	25543,23	Municipalite De St-Paul-De-Montminy
C600845	270,95	Municipalite De Notre-Dame-Du-Rosaire
C600846	2300,60	Municipalite De Cap-St-Ignace
C600847	135,60	Imprimante Rive-Sud
C600848	821,60	Municipalite De St-Pierre-De-La-Riviere-

C600849	5748,01	Municipalite De St-Francois-De-La-Rivier
C600850	2884,87	Groupe De Géomatique Azimut Inc.
C600851	352,25	Conex Systeme De Bureau Inc.
C600852	7994,72	Delta Quebec
C600853	6,04	Infotech
C600854	569,75	Corus
C600855	115,18	Labrador Laurentienne Inc.
C600856	216,50	Restaurant 51
C600857	98,34	Jacques & Raynald Morin
C600858	1971,34	Impression Rive-Sud
C600859	10,00	Ruralys
C600860	75,00	La Plume D'oie, Edition-Concept Inc.
C600861	8474,99	Services Sanitaires Roy
C600862	1191,92	Noram Experts-Conseils Inc.
C600863	18,15	Aubé Luca
C600864	301,98	Evolutra Corporation
C600865	6,63	Mercier, Chantal
C600866	2778,10	Idc Informatique
C600867	26,50	Ass. Des Directeurs Généraux Du Québec
C600868	2050,86	Michel Proulx Meubles
C600869	200,00	Labrecque, Mathieu
C600870	613,05	Boutique Gil'n
C600871	136,74	Formaca
C600872	10541,00	Comité Des Loisirs De Ste-Apolline
C600873	233,60	Association Des Directeurs Généraux Qc
C600874	2500,00	Corp. Développement Rivière Daaquam
C600875	1253,45	Les Servives Technologiques A.C. Inc.
C600876	41,59	Le Nettoyeur Magnymontois Inc.
C600877	2122,32	Excavation Gérard Pouliot Inc.
C600878	24,55	Fedex Express Canada Ltd
TOTAL	171 802,53 \$	

ADOPTÉ

CERTIFICATS DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDITS

Je, soussigné, Nancy Labrecque, directrice générale et secrétaire-trésorière de la MRC de Montmagny, certifie que la MRC de Montmagny dispose des crédits suffisants pour les fins visées par les comptes mentionnés plus haut au montant de **171 802,53 \$**.

Nancy Labrecque, directrice générale

8.2 RACHAT DE TEMPS

- CONSIDÉRANT que la MRC de Montmagny a compétence en évaluation foncière pour les municipalités qu'elle dessert;
- CONSIDÉRANT que des ressources du service ont été dans l'obligation de travailler plusieurs fins de semaine en continuité pour s'assurer de déposer le rôle à temps;
- CONSIDÉRANT la politique en vigueur relativement au temps excédentaire aux heures d'affaires habituelles offrant la possibilité aux employés de s'accumuler du temps qu'ils peuvent reprendre selon leur besoin après entente avec l'employeur;

- CONSIDÉRANT que le temps effectué a dépassé les modalités habituelles compte tenu que l'échéancier était extrêmement serré, qu'aucun report de celui-ci n'était possible et que le recrutement de ressources supplémentaires temporaires qualifiées étaient quasi impossibles compte tenu de la période de l'année;

2006-11-40

IL EST PROPOSÉ PAR : M. ÉMILE TANGUAY
APPUYÉ PAR : M. ROSARIO BOSSÉ

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE le Conseil de la MRC de Montmagny reconnaît le caractère exceptionnel de la situation et autorise le rachat d'heures excédentaires pour la période du 28 août au 11 novembre 2006 pour les ressources ayant travaillé en continu pendant ces semaines.

ADOPTÉ

9. PÉRIODE DE QUESTIONS

10. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

2006-11-41

IL EST PROPOSÉ PAR : M. ROSARIO BOSSÉ
APPUYÉ PAR : M. ALAIN FORTIER

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE la présente session soit levée à 22h05.

ADOPTÉ

Marcel Catellier, préfet

Nancy Labrecque, dir. gén.

